Projet de conservation à Piedmont, Prévost et St-Hippolyte (Formulaire)

http://www.ParcDesFalaises.ca/cgi-bin/forms.cgi

v1.25 2008-09-23 (MaGe)

Attendu que le massif garantit un rechargement de qualité de la nappe phréatique, une source d'eau potable pour les populations riveraines;

Attendu que des études confirment la présence de 26 des 27 espèces de rapaces du Québec, qu'on y relève une faune diversifiée et que l'inventaire aérien de 2004 a révélé la présence de 2 héronnières et de 8 orignaux, qu'on y retrouve une flore exceptionnelle entre autres, l'*Arabis holboellii var. retrofracta*, espèce menacée, vestige de la dernière glaciation et que la Société de la faune et des parcs reconnaît l'importance de protéger ce site;

Attendu que ce site est sillonné de sentiers tracés il y a plus de cent ans, héritage culturel de Hermann Smith Johannsen dit "Jack Rabbit", que des activités de plein air y sont toujours pratiquées grâce à la tolérance et aux permissions accordées par certains propriétaires et que les impacts économiques de ces activités appuient la première orientation du Schéma d'aménagement de la MRC des Pays d'en haut (2005) «Consolider et diversifier la vocation récréotouristique de la MRC»;

Attendu que la seconde orientation du Schéma d'aménagement de la MRC des Pays d'en Haut (2005) affirme «Protéger la qualité du milieu naturel et favoriser sa régénération», que la *Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides* confirme que ce paysage «est une ressource d'intérêt collectif ...'», que ce projet contribue à l'atteinte de l'objectif du Gouvernement du Québec visant à protéger 8% du territoire (Plan d'action 2002-2007);

Attendu que la région des Basses Laurentides est dépourvue de parc témoignant de sa spécificité écologique et phytogéographique et que l'intégrité écologique du massif est menacée par le développement immobilier;

———

Je demande au Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, de soustraire le massif des escarpements de Piedmont, Prévost et St-Hippolyte de tout développement immobilier et d'utiliser les ressources dont il dispose pour en garantir l'intégrité écologique ainsi que l'accès démocratique aux activités de plein air compatibles avec l'écotourisme.

Nom	Ville	Courriel	Téléphone	Signature

S.V.P. Postez à: CRPF, Case Postale 602, Prévost (Qc), J0R 1T0